

# La violence à l'encontre des femmes: Violence d'un partenaire intime et violence sexuelle à l'encontre des femmes

## Principaux points

- La violence à l'encontre des femmes, qu'elle soit le fait d'un partenaire intime ou de nature sexuelle, est un grand problème de santé publique et une violation majeure des droits de la femme.
- Une étude multipays de l'OMS a observé que 15 à 71% des femmes signalent avoir été exposés à des violences physiques et/ou sexuelles de la part de leur partenaire intime à un moment ou à un autre de leur vie.
- Ces formes de violence entraînent des problèmes de santé physique, mentale, sexuelle, génésique, etc. et peuvent accroître la vulnérabilité au VIH.
- On retrouve dans les facteurs de risque pour devenir un auteur de violences, un faible niveau d'éducation, des antécédents de maltraitance pendant l'enfance ou le fait d'être témoins d'actes de violence entre les parents, l'usage nocif de l'alcool, les attitudes acceptant la violence et l'inégalité entre les sexes. La plupart de ces facteurs valent également pour les victimes de violence du partenaire intime ou de violence sexuelle.
- On a les plus grandes preuves d'efficacité pour les programmes, délivrés à l'école, de prévention de la violence entre les jeunes («violence lors des sorties»). Il existe d'autres stratégies de prévention primaire prometteuses, comme la microfinance, associées à des formations à l'égalité entre les sexes et à des initiatives à base communautaire pour lutter contre les inégalités et promouvoir la communication et les techniques relationnelles.
- Les situations de conflit, d'après conflit et de déplacement des personnes peuvent exacerber la violence existante et occasionner de nouvelles formes de violence à l'encontre des femmes.

## Introduction

Les Nations Unies définissent la violence à l'égard des femmes de la façon suivante «tous les actes de violence dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée».

Par **violence d'un partenaire intime**, on entend un comportement dans une relation intime ayant des effets préjudiciable sur le plan physique, sexuel ou psychologique, comme les agressions sexuelles, la contrainte sexuelle, les sévices psychologiques et des comportements de contrôle.

Par **violence sexuelle**, on entend tout acte sexuel, tentative d'acte sexuel, commentaires ou avances d'ordre sexuel non voulus, ou actes de trafic à l'encontre de la sexualité d'une

personne par usage de la force, par toute personne, quelle que soit sa relation à la victime, dans tout contexte. Cela englobe le viol, défini comme une pénétration par la force physique ou par toute autre moyen de coercition de la vulve ou de l'anus, au moyen du pénis, d'autres parties du corps ou d'un objet.

## **Ampleur du problème**

Les enquêtes en population, basées sur les déclarations des victimes, fournissent les estimations les plus précises sur la prévalence de la violence de partenaires intimes et de la violence sexuelle en dehors des conflits. L'enquête multipays de l'OMS sur la santé des femmes et la violence domestique à l'encontre des femmes dans 10 pays, principalement en développement, a permis de constater que chez les femmes de 15 à 49 ans:

- entre 15% des femmes au Japon et 70% des femmes en Éthiopie et au Pérou ont déclaré avoir subi des violences physiques et/ou sexuelle de la part d'un partenaire intime;
- entre 0,3% et 11,5% des femmes ont déclaré avoir subi des violences sexuelles de la part de personnes qui n'étaient pas leurs partenaires;
- de nombreuses femmes déclarent que leur première expérience sexuelle a été forcée: 24% dans les zones rurales du Pérou, 28% en Tanzanie, 30% dans les zones rurales du Bangladesh et 40% en Afrique du Sud.

Les actes de violence d'un partenaire intime et de violence sexuelle sont principalement commis par des hommes contre des jeunes filles ou des femmes.

Néanmoins, la violence sexuelle à l'encontre des garçons est également courante. Des études internationales révèlent qu'environ 20% des femmes et 5 à 10% des hommes déclarent avoir été victimes de violences sexuelles pendant leur enfance.

Les études en population sur la violence dans les relations parmi les jeunes («violence à l'occasion des sorties») semblent indiquer que le problème touche une proportion importante des jeunes. Ainsi, une étude en Afrique du Sud sur les jeunes de 13 à 23 ans a constaté que 42% des jeunes filles et 38% des jeunes hommes déclarent avoir été victimes de ce type de violence.

## **Conséquences sur la santé**

La violence d'un partenaire intime et la violence sexuelle entraînent à court et long terme de graves problèmes de santé physique, mentale, sexuelle et génésique pour les victimes et leurs enfants et elles ont de ce fait des coûts sociaux et économiques élevés.

- Les effets sur la santé peuvent être des céphalées, des douleurs du dos, des douleurs abdominales, des fibromyalgies, des troubles digestifs, une mobilité réduite et un mauvais état de santé général. Dans certains cas, il peut en résulter des traumatismes plus ou moins graves, parfois mortels.
- La violence d'un partenaire intime et la violence sexuelle peuvent entraîner des grossesses non désirées, des problèmes gynécologiques, des avortements et des infections sexuellement transmissibles, dont le VIH. La violence d'un partenaire intime pendant une grossesse augmente aussi la probabilité de fausses couches, de

naissance d'enfants mort-nés, d'accouchements prématurés et de déficit pondéral à la naissance.

- Ces formes de violence peuvent entraîner des dépressions, des états de stress post-traumatique, des troubles du sommeil, de l'alimentation, des perturbations émotionnelles et des tentatives de suicide.
- La violence sexuelle, en particulier pendant l'enfance, peut entraîner une augmentation du tabagisme, l'usage abusif de drogues et d'alcool et des comportements sexuels à risque à un stade ultérieur de la vie. On l'associe aussi à une tendance à recourir à la violence (pour les hommes) ou à être victime de violences (pour les femmes).

## **Impact sur les enfants**

- Les enfants grandissant dans des familles où sévit la violence du partenaire intime peuvent souffrir de tout un éventail de troubles comportementaux et émotionnels susceptibles de s'associer à un stade ultérieur de la vie au recours à la violence ou au fait d'en être victime.
- On a également associé à la violence du partenaire intime des taux plus élevés de morbidité et de mortalité pour les nourrissons et les enfants (par maladies diarrhéiques ou malnutrition par exemple),

## **Coût socio-économiques**

Les coûts socio-économiques sont énormes et se répercutent dans toute la société. Les femmes peuvent souffrir d'isolement, d'incapacité au travail, de pertes de salaire, d'une participation insuffisante aux activités ordinaires et d'une capacité limitée à prendre soin d'elles-mêmes et de leurs enfants.

## **Facteurs de risque**

On retrouve les facteurs de risque associés à la violence du partenaire intime et à la violence sexuelle chez les individus, dans les familles, dans les communautés et plus largement dans la société. Certains facteurs sont liés aux auteurs des violences, d'autres aux victimes et d'autres encore aux deux.

Les facteurs de risque pour la violence du partenaire intime et la violence sexuelle sont les suivants:

- faible niveau d'éducation (auteurs et victimes);
- exposition à la maltraitance pendant l'enfance (auteurs et victimes);
- le fait d'être témoins de violences parentales (auteurs et victimes);
- troubles antisociaux de la personnalité (auteurs);
- usage nocif de l'alcool (auteurs et victimes);
- hommes multipliant les partenaires ou suspectés d'infidélité par leurs partenaires (auteurs);
- attitudes d'acceptation de la violence (auteurs et victimes).

Facteurs de risque spécifiques de la violence du partenaire intime:

- antécédents d'actes violences en tant qu'auteur ou victime;

- mésentente et insatisfaction conjugales (auteurs et victimes).

Facteurs de risque spécifiques pour commettre des violences sexuelles:

- convictions sur l'honneur familial et la pureté sexuelle;
- idéologies sur les droits sexuels de l'homme;
- faiblesse des sanctions juridiques contre la violence sexuelle.

L'inégalité des femmes par rapport aux hommes et le recours à la violence en tant que norme pour résoudre les conflits sont, pour tout auteur d'actes violents, fortement liés à la violence du partenaire intime et à la violence sexuelle.

## **Prévention**

Actuellement, il y a peu d'interventions dont l'efficacité a été scientifiquement prouvée. Il faut davantage de ressources pour renforcer la prévention primaire de la violence exercée par le partenaire intime et de la violence sexuelle, c'est-à-dire pour éviter que des actes de ce type ne soient commis.

La stratégie de prévention primaire ayant donné les meilleures preuves d'efficacité pour éviter la violence du partenaire intime consiste à instituer dans les écoles des programmes à l'intention des adolescents pour la prévention de la violence à l'occasion des sorties. Il reste toutefois à les évaluer dans les milieux ayant peu de ressources. On commence à avoir des données sur l'efficacité de plusieurs autres stratégies de prévention primaire: l'association de la microfinance à une formation à l'égalité entre les sexes, la promotion des techniques de communication et de relation dans les communautés, la réduction de l'accès à l'alcool et de l'usage nocif de celui-ci, la modification des normes culturelles en matière de rapport entre les sexes.

Pour instaurer un changement durable, il est important d'adopter une législation et de développer des politiques protégeant les femmes, de lutter contre les discriminations à l'encontre des femmes, de promouvoir l'égalité entre les sexes et de contribuer à faire évoluer les normes culturelles pour ne plus laisser de place à la violence.

Une action adaptée du secteur de la santé peut contribuer de manière importante à prévenir la récurrence de la violence et à en atténuer les conséquences (prévention secondaire et tertiaire). La sensibilisation et l'éducation des prestataires des services de santé, entre autres, est donc une stratégie importante. Une action multisectorielle est indispensable pour s'occuper pleinement des conséquences de la violence et répondre aux besoins des victimes et des survivants.

## **Action de l'OMS**

En collaboration avec un certain nombre de partenaires, l'OMS:

- réunit les bases factuelles sur l'ampleur et les types de violences de partenaires intimes et de violences sexuelles dans différents milieux et elle soutient les efforts des pays pour documenter et mesurer ces violences. Ce point est fondamental pour comprendre l'ampleur et la nature du problème à l'échelle mondiale;

- élabore des orientations techniques pour la prévention de la violence du partenaire intime et de la violence sexuelle et pour le renforcement de l'action du secteur de la santé contre ces violences;
- diffuse des informations et soutient les efforts nationaux pour faire progresser les droits des femmes, la prévention et l'action contre la violence à l'encontre des femmes, sexuelle ou du fait du partenaire intime;
- collabore avec des institutions et organisations internationales pour réduire/éliminer dans le monde entier la violence du partenaire intime et la violence sexuelle.